



Notre vocation, former les professionnels de santé



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA CERTIFIQUE QUALIPI A ÉTÉ DÉPOSÉE EN VUE DE SA QUALITÉ D'ACTES SOUVERAINS
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALOIR LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Dispositif de formation préparant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant(e) formation en discontinu 2023 - 2024

INSTITUT DE FORMATIONS PARAMÉDICALES

Institut de Formation Aide-Soignant(e) : IFAS

TELEPHONE : 02 38 78 00 00

TELECOPIE : 02 38 78 00 01

- Du mercredi 4 janvier 2023 au vendredi 22 mars 2024 -

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL D'ORLÉANS

Institut de Formations Paramédicales – 89 rue du faubourg St Jean – CS 85890 45058 ORLEANS CEDEX 1

SOMMAIRE

SOMMAIRE	4
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : L'INSTITUT DE FORMATIONS PARAMEDICALES D'ORLEANS.....	3
Présentation Générale	3
Le statut de l'Institut.....	3
Les missions.....	3
L'organisation générale de l'IFPM.....	3
CHAPITRE 2 : LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE.....	6
1 LA FORMATION	6
1.1. L'équipe pédagogique.....	6
1.2. Le projet de formation	6
1.3. L'organisation de la formation.....	6
2. LA PEDAGOGIE MISE EN OEUVRE.....	6
2.1. L'enseignement théorique.....	7
2.2. Les évaluations	7
2.3. L'accompagnement pédagogique	12
2.4. L'alternance	12
LES ANNEXES.....	14

INTRODUCTION

Le dispositif de formation, est une déclinaison opérationnelle du projet pédagogique, propre à chaque formation. Il guide l'action pédagogique et communique notre conception générale de la formation, nos attentes et nos exigences. Le dispositif de formation permet de mettre en lumière la manière dont l'équipe pédagogique met en œuvre le projet de formation, en tenant compte de la législation en vigueur.

Au cours de l'année 2018, l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'IFPM a rédigé le projet pédagogique, pour les années 2018 à 2023. Ce travail collégial placé sous la responsabilité de la coordinatrice des formations sera soumis chaque année pour avis à l'instance compétente pour les orientations générales de l'Institut.

Le dispositif de formation servira de cadre de référence, de feuille de route aussi bien pour les apprenants que les professionnels de l'IFPM et les professionnels intervenants lors des cours mais également des stages.

Le projet pédagogique et les dispositifs de formation sont centrés sur l'apprenant, personne engagée dans un processus de réussite en formation mais également dans son futur exercice professionnel. La sécurité, la qualité des soins aux patients et résidents sont les objectifs prioritaires pour tous. Former des nouveaux professionnels a amené l'équipe pédagogique à s'interroger sur le profil des nouveaux professionnels qui intègrent le marché de l'emploi et à adapter les stratégies pédagogiques pour répondre à la demande des employeurs.

Les formations proposées à l'IFPM ont comme objectif principal de professionnaliser le parcours des apprenants. Accompagnés et guidés par les équipes pédagogiques, techniques et administratives les apprenants construisent progressivement les compétences nécessaires à l'exercice de leur futur métier. L'apprenant au cours de sa formation cheminera vers la professionnalisation en étant en capacité d'analyser les situations de soin, de prendre les décisions dans les limites de ses compétences et responsabilités tout en travaillant parfois seul mais le plus souvent en équipe pluri professionnelle.

Le projet pédagogique, et les dispositifs de formation s'inscrivent également dans les axes du projet d'établissement, principalement du projet de soins et de la politique de soins du Centre Hospitalier Régional d'ORLEANS. Cette politique vise à offrir aux usagers des soins de qualité centrés sur les besoins spécifiques des consultants, des patients et des résidents avec leur environnement et une prise en charge complémentaire et coordonnée des spécificités. Elle repose sur :

- 1) Une philosophie de soins basée sur des valeurs professionnelles :
 - Le respect :
 - Des droits et devoirs des patients,
 - Des droits et devoirs du personnel paramédical
 - De chacun au sein de l'institut ou pendant les stages
 - Des biens et matériels...
 - La tolérance,
 - Le professionnalisme et l'engagement institutionnel,
 - La rigueur,
 - Le développement des compétences afin de s'adapter aux évolutions,
 - L'interdisciplinarité,
 - Les pratiques de soins partagées,

- La solidarité,
 - La volonté de décloisonner les filières,
 - L'équité,
 - La garantie de l'accessibilité aux soins pour tous.
- 2) Une conception des soins basée sur une éthique, une approche globale de l'homme et de la santé en relation avec son environnement social.

Pour les professionnels de l'IFPM, le soin est une attention portée à une personne qui vit une situation singulière dans la perspective de lui venir en aide, de contribuer à son bien-être, à sa santé selon Walter HESBEEN, le soin s'inscrit dans « un souci de l'humain pour l'humanité ».

La politique de soin s'appuie sur la compétence des professionnels. C'est un processus continu qui se base sur un engagement professionnel, qui demande un ensemble de connaissances générales, de savoir-faire opérationnels, et de comportements professionnels structurés, mobilisés et utilisables en fonction des activités à réaliser dans des situations de travail actuelles et futures. La compétence est inséparable de l'action et elle ne peut être réellement appréhendée qu'au travers de l'activité par laquelle elle s'exprime et dont elle permet la réalisation. La compétence est toujours sujette à apprentissage. Elle est évaluable, progressive à travers des degrés de maîtrise et reconnue soit par un diplôme ou un parcours de formation qualifiante soit par la validation des acquis de l'expérience.

CHAPITRE 1 :

L'INSTITUT DE FORMATIONS PARAMEDICALES D'ORLEANS

PRESENTATION GENERALE

Le statut de l'Institut

L'Institut de Formations Paramédicales du Centre Hospitalier Régional d'ORLEANS est un institut public. Il bénéficie de l'expérience des professionnels de santé de multiples secteurs d'activités publics et privés et de l'engagement des étudiants.

Il dispense des services répondant aux besoins de formation de différentes populations dans le sens des valeurs et des missions du C.H.R. d'ORLEANS.

Les missions

L'INSTITUT DE FORMATIONS PARAMEDICALES (IFPM) a pour mission de former des professionnels de santé capables de s'intégrer dans le système de santé :

- En réponse aux besoins et demandes de la population,
- En milieu hospitalier, extrahospitalier et en secteur libéral,
- En tenant compte de la politique nationale de santé et des politiques institutionnelles.

L'institut garantit à l'élève l'acquisition de capacités qui s'inscrivent dans les compétences nécessaires à l'exercice de la profession. Le projet de formation et son dispositif doivent permettre de répondre à cet objectif.

Selon l'Article 2 de l'arrêté du 10 juin 2021 portant sur les dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique, les missions des instituts et écoles mentionnés à l'article 1^{er} sont les suivantes :

- 1° La formation initiale des professionnels pour laquelle l'institut ou l'école est autorisé(e) ;
- 2° La formation par la voie de l'alternance, y compris la formation par la voie de l'apprentissage ;
- 3° La formation préparatoire à l'entrée dans les instituts ou écoles de formation ;
- 4° La formation continue des professionnels, incluant la formation d'adaptation à l'emploi ;
- 5° La documentation et recherche d'intérêt professionnel.

L'organisation générale de l'IFPM

Le directeur des soins coordonnateur général de l'institut assisté de trois cadres supérieurs de santé, coordinateurs pédagogiques, et d'une directrice pédagogique (formation en psychomotricité) définit les grandes orientations pédagogiques, budgétaires et managériales et en assure la responsabilité. Il coordonne les 8 formations diplômantes. Il anime, coordonne, fédère les équipes pédagogique, administrative et technique en les accompagnant de façon dynamique.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, composée de formateurs, est organisée en filière avec des coordinateurs de promotion et des référents de modules.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE, en tenant compte du budget et du patrimoine de l'Institut, assure en coordination avec les autres membres de l'équipe (formateurs, intervenants extérieurs et personnel de maintenance), sa mission administrative, de gestion et participe à l'efficacité et au développement du projet de formation.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE assure en coordination avec les autres membres de l'équipe, la maintenance, l'entretien des locaux et du matériel, pour une participation au projet de formation en tenant compte du budget et de l'état du patrimoine.

Dominique BARTHELEMY
Directrice des soins
Coordinatrice des instituts de formations paramédicales

Référent handicap
Valérie BOUCHAREB

Coordinatrice Pédagogique
Cadre supérieur de santé
Murielle CANOPOLO

Adjointe des cadres
Nadège BERNE

Coordinateur Pédagogique
Cadre supérieur de santé
Anthony RICHARD

Coordinatrice Pédagogique
Cadre supérieur de santé
Valérie BOUCHAREB

Directrice Pédagogique
Cadre de santé
Florence GIRAUX

Activités transversales

Filière Infirmière L1 septembre
Référente
Stéphanie FERREIRA
Anne AUTHIER
Sophie CLAVIERE
Chloé CELLIER (70%)
Christopher JOUAN (50%)
Véronique LE BRIGAND
Nathalie RETHORE
Florence SARTIER (20%)
Edwige VERDU

Filière Infirmière L1 Février
Référente
Katia RICHARD
Justine COURAULT
Clémence PIERRAT-COSSON
Paulina OSSIRI
Chrystel DURA

Filière Infirmière L2
Référente
Karine DOUDEMONT
Co-référente
Joséphine BULTEL
Grégoire David-BOYET (60%)
Christine FRANCK
SABrina JONQUILLE (50%)
Cassandra LOUCHET
Annelise NOEL
Mariène RAMIREZ
Florence SARTIER (70%)

Filière Infirmière L3
Référente
Florence DELPY-GOURON
Co-référente
Nathalie MOULINS
Cindy PINHEIRO
Céline CARRION
Annelise NOEL
Florence SARTIER (10%)

Secrétariat pédagogique
Marine BOIRON
Laure CHAZAL
Céline KALAWSKI
Manon TESSIER
Julie DESPIGNES
Léa GAUJARD
Fany TREFOUX
Jacques PARIGUET
Elodie DELARUE
Linda GUICHENEY

Activités support
Accueil
Alexandrine SALLE
Comptabilité / commandes
Mélanie ARNAULT
Wendy WAZEKWA-TSHUNZA
Séverine WATTEZ
Absentéisme
Fabienne SUBE
Bénédite LAPORTE

Filière ARM
Référente
Valérie FURET
Thomas BLONDET (20%)

Filière Ambulancier
Référent
Didier BORNECH

Filière IBODE
Référente
Cécile PHILIPPE
Marie-Claire DEHOUX (50%)

Filière Puéricultrice
Référente
Marie-Christelle CHARLES
Anne-Sophie GILLE (40%)

Formation continue
Référente
Solène GOUABAULT
Sylvana D'AVOUT (20%)

Filière Aide-soignant 2023
Référente
Marie VALLET
Co-référent ORLEANS
Jordan COURRILAUD-RIMBAULT
Référente Formation en DISCONTINU
Mélissa PEYRONNY
Marina DENIEL
Claire LUCAS
Aurélien PILARD
Sandrine RIVENAIRE
Vanessa ROMANELLI
Anne-Sophie TZARICK
Stéphanie VIOT
Agathe PASDELOUP
Manel EL BEKKAOUI (formation en discontinu)

Filière auxiliaire de puériculture
Référente
Amélie COURATIN
Anne-Sophie GILLE (60%)
Référente Formation en DISCONTINU
Mélissa PEYRONNY

Administratif psychomotricité
Stéphanie JEANNETON (80%)
Elodie DELARUE (20%)

Appareteur
Fernando MENDES

Filière psychomotricité
Véronique CHARBON
Tiphanie GRAIN
Julie LOBBE

Communication
Guillaume PEREIRA

Simulation
Guillaume PEREIRA

Gestion des stages
Véronique DE BORODAEWSKI
Grégoire DAVID-BOYET
Jacques PARIGUET
Linda GUICHENEY

Informatique
Leny LALLEE
Jean-Philippe MARIDAT

Appareteurs
David ARCOLE
Denis BOUCLET

CHAPITRE 2 : LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE

1 LA FORMATION

1.1. L'équipe pédagogique

Sous la direction du Directeur des Soins, coordonnateur général de l'Institut de formations paramédicales, assisté d'une coordinatrice pédagogique, le projet de formation est conduit par une équipe de formateurs dont une coordinatrice de la filière aide-soignante.

L'équipe pédagogique assure l'accueil et le suivi des élèves. Ceux-ci peuvent s'adresser à un formateur référent qui sera désigné en début de formation.

1.2. Le projet de formation

Le projet est centré sur un apprentissage professionnel permettant l'acquisition des compétences nécessaires aux activités du métier.

1.3. L'organisation de la formation

a) Le déroulement

La formation comporte **1540 heures** soit **36,7 semaines de 3 jours d'enseignement théorique et 22 semaines d'enseignement clinique**. Elle se déroule en institut et en stage, conformément au référentiel de formation.

La formation se déroule sur **58,7 semaines**
du **mercredi 4 janvier 2023** au **vendredi 22 mars 2024**
(selon la planification - en annexe 1)

Les élèves sont en emploi les lundis et mardis, hors périodes de stage. La formation théorique se déroule les mercredis, jeudis et vendredis.

La formation clinique est organisée sur la base de stages de 35 heures hebdomadaires.

Les élèves en formation initiale bénéficient de 5 semaines de congés.

b) Les jours fériés

Il convient de noter que les jours fériés sont des jours de congé.

2. LA PEDAGOGIE MISE EN OEUVRE

Elle découle de l'organisation pédagogique de l'institut.

2.1. L'enseignement théorique

Il est réalisé sous forme de cours magistraux en promotion complète ou demi-promotion, de travaux personnels guidés (TPG), de travaux dirigés ou de travaux pratiques en petits groupes d'apprenants permettant l'apprentissage progressif des activités nécessaires à l'acquisition des compétences.

L'enseignement théorique peut être réalisé à distance en fonction des modules concernés, dans la limite de 70 % de la durée totale de la formation théorique, après avis de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut prévue à l'article 39 de l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Au cours de l'année certaines stratégies exceptionnelles sont proposées afin de diversifier les apports et de favoriser le développement des compétences des élèves : Il est proposé en collaboration avec le CHRO et des sociétés de dispositifs médicaux prestataires, une journée complète autour du thème « plaies et cicatrisation » en lien avec les modules 1 et 4.

Afin de permettre l'appropriation des connaissances selon un rythme propre à chacun, l'institut met aussi à disposition des élèves, beaucoup de documents (plannings, supports de cours, exercices...) via l'espace numérique de travail auquel chaque apprenant a accès depuis son domicile et à tout moment entre janvier 2023 et mars 2024.

Les outils de simulation en santé sont utilisés pour favoriser les apprentissages pratiques, gestuels, procéduraux.

L'institut de formation s'est doté d'équipements permettant d'expérimenter plusieurs types de simulation : simulation procédurale (atelier bionettoyage ou aide à la toilette ou mesure des paramètres vitaux), macro-simulation (prise en soins d'un patient alité) ... Ainsi l'apprenant peut expérimenter certains soins ou situations de soins sans crainte ni pour lui ni pour le patient, selon le principe posé par la Haute Autorité de Santé : « jamais la première fois sur le patient ». La macro-simulation permet le développement des compétences par le biais d'une analyse immédiate de la pratique réalisée en simulation.

2.2. Les évaluations

En formation initiale (formation complète), chaque module de formation théorique donne lieu à une évaluation, qui, si elle n'est pas validée, est suivie d'une épreuve rattrapage selon des modalités similaires.

Les modalités des évaluations proposées sont validées par l'Agence Régionale de Santé et déclinées de façon similaire dans tous les IFAS de la Région.

La liste des élèves participant aux évaluations est affichée en ligne, sur l'espace numérique de travail.

Pour certains cursus de formation avec des allègements de cours ou des dispenses de tout ou partie des modules, l'élève peut être dispensé ou pas des évaluations correspondantes. Selon son cursus l'élève bénéficiant d'une dispense reçoit en début d'année une planification spécifique de sa formation sur laquelle les dates d'évaluations apparaissent.

De plus les élèves concernés peuvent se référer aux tableaux récapitulatifs ci-dessous :

PLANIFICATION DES DATES D'ÉVALUATIONS

Les dates d'évaluation peuvent être modifiées en fonction des contraintes de l'activité pédagogique et institutionnelle.

	BLOC 1 Modules 1, 1 bis et 2	BLOC 2 Modules 3, 4	BLOC 2 Module 5	BLOC 3 Module 6	BLOC 3 Module 7	BLOC 4 Module 8	BLOC 5 Module 9	BLOC 5 Module 10
Evaluation Session 1	07/06/2023	09/11/2023	29/06/2023	<u>Remise écrit :</u> 06/10/2023 <u>Oral :</u> 20/10/2023	16/11/2023	<u>Remise écrit :</u> 28/04/2023	10/01/2024	26/01/2024
Evaluation Session 2	07/07/2023	15/12/2023	05/07/2023	<u>Remise écrit :</u> 10/11/2023 <u>Oral :</u> 23/11/2023	23/11/2023	<u>Remise écrit :</u> 16/06/2023	24/01/2024	21/03/2024

MODALITES D'EVALUATION

	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5	Module 6	Module 7	Module 8	Module 9	Module 10
Type d'évaluation	Evaluation écrite	Evaluation écrite	Evaluation écrite	Evaluation écrite	Evaluation en pratique simulée	Evaluation écrite	Evaluation en pratique simulée	Evaluation écrite	Evaluation écrite	Evaluation écrite
Modalités	Etude de situation sur table		Etude de situation sur table		Pratique simulée	Rédaction d'une situation relationnelle vécue en stage, PUIS analyse de la situation à l'oral	Pratique simulée en lien avec l'encadrement d'un tiers	Analyse de pratique vécue en stage	Etude de situation sur table	Etude de situation sur table
Temps d'évaluation	2 heures		2 heures		20 minutes	Rédaction en autonomie au domicile puis entretien de 20 minutes	20 minutes	Rédaction en autonomie au domicile	1,5 heure	1 heure

DIPLOMES	Formation théorique	Nombre d'heures par module	Evaluations à réaliser	Nombre de stages
Sans diplôme ou baccalauréat	770 heures (110 jours ou 22 semaines)		Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 5 Module 6 Module 7 Module 8 Module 9 Module 10	4 stages: - 3 stages de 5 semaines - 1 stage 7 semaines
DEAP (référentiel 2006)	329 heures (47 jours ou 9,4 semaines)	Module 1: 84 h Module 2: 14h Module 3: 28h Module 4: 70 h Modules 5-6-8-9 : dispense Module 7 : 21h (complet) Module 10 : 35 h Accompagnement : 42h TPG : 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 7 Module 10	2 stages: - 1 stage de 4 semaines - 1 stage de 3 semaines
DEAP (référentiel 2021)	224 heures (32 jours ou 6,4 semaines)	Module 1: 70h Module 2 : 7h Module 3 : 14h Module 4 : 56h Module 5-6-7-8-9-10 : dispense Accompagnement : 42h TPG : 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4	2 stages : - 1 stage de 4 semaines - 1 stage de 3 semaines
BAC PRO ASSP	371 heures (53 jours ou 10,6 semaines)	Module 1-2 : dispense Module 3 : 77h (complet) Module 4 : 182h (complet) Module 5 : 35 h (complet) Module 6-7-8-9-10 : dispense Accompagnement : 42 h TPG : 35h	Module 3 Module 4 Module 5	2 stages: - 2 stages de 5 semaines
BAC PRO SAPAT	511 heures (73 jours ou 14,6 semaines)	Module 1-2 : dispense Module 3 : 77h (complet) Module 4 : 182h (complet) Module 5 : 35 h (complet) Module 6-7 : dispense Module 8 : 35h (complet) Module 9 : 35h (complet) Module 10 : 70 h (complet) Accompagnement : 42 h TPG : 35h	Module 3 Module 4 Module 5 Module 8 Module 9 Module 10	3 stages: - 1 stages de 3 semaines - 1 stage de 4 semaines - 1 stage de 7 semaines
TPADYF	567 heures (81 jours ou 16,2 semaines)	Module 1: 98h Module 2 : dispense Module 3 : 77h (complet) Module 4 : 182h (complet) Module 5-6 : dispense Module 7 : 21h (complet) Module 8 : 35h (complet) Module 9 : 28h Module 10 : 49 h Accompagnement : 42 h TPG : 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 5 Module 6 Module 7 Module 8 Module 9 Module 10	3 stages: - 1 stages de 5 semaines - 1 stage de 5 semaines - 1 stage de 7 semaines
TPASMS	602 heures (86 jours ou 17,2 semaines)	Module 1: 98h Module 2 : 14h Module 3 : 77h (complet) Module 4 : 182h (complet) Module 5 : 35h (complet) Module 6 : 35h Module 7 : 21h (complet) Module 8 : dispense Module 9 : 14h Module 10 : 49 h Accompagnement : 42 h TPG : 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 5 Module 6 Module 7 Module 9 Module 10	3 stages: - 1 stage de 5 semaines - 1 stage de 5 semaines - 1 stage de 7 semaines

DEAES (2016)	553 heures (79 jours ou 15,8 semaines)	Module 1: 98h Module 2: 14h Module 3: 77h (complet) Module 4: 161h Module 5: 35 h (complet) Module 6: dispense Module 7: 21h (complet) Module 8: 35h (complet) Module 9: dispense Module 10: 35 h Accompagnement : 42 h TPG: 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 5 Module 7 Module 8 Module 10	2 stages: - 1 stages de 5 semaines - 1 stage de 7 semaines
DEAES (2021)	455 heures (65 jours ou 13 semaines)	Module 1: 98h Module 2: 14h Module 3: 63h Module 4: 161h Module 5-6: dispense Module 7: 21h (complet) Module 8: 21h Module 9-10: dispense Accompagnement : 42h TPG: 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 7 Module 8	2 stages : - 1 stage de 5 semaines - 1 stage de 7 semaines
DARM	553 heures (79 jours ou 15,8 semaines)	Module 1: 147 h (complet) Module 2: dispense Module 3: 21h Module 4: 161h Module 5: 35 h (complet) Module 6: 21h Module 7: 21h (complet) Module 8: 35h (complet) Module 9: dispense Module 10: 35 h Accompagnement : 42 h TPG: 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 5 Module 6 Module 7 Module 8 Module 10	3 stages: - 1 stage de 5 semaines - 1 stage de 5 semaines - 1 stage de 7 semaines
DEA	574 heures (82 jours ou 16,4 semaines)	Module 1: 147 h (complet) Module 2: 21h Module 3: 35h Module 4: 168h Module 5: dispense Module 6: 21h Module 7: 21h (complet) Module 8: 21h Module 9: 14h Module 10: 49 h Accompagnement : 42 h TPG: 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 6 Module 7 Module 8 Module 9 Module 10	3 stages: - 1 stage de 5 semaines - 1 stage de 5 semaines - 1 stage de 7 semaines

2.3. L'accompagnement pédagogique

L'accompagnement pédagogique individualisé (API) vise à développer les compétences manquantes pour le suivi optimal de la formation tandis que le **suivi pédagogique individuel et / ou en petits groupes** vise à accompagner le développement des compétences professionnelles nécessaires à un exercice professionnel responsable.

Le formateur de suivi pédagogique accompagne progressivement l'élève aide-soignant (quel que soit son cursus de formation, complet ou partiel) dans l'acquisition des compétences :

- Il organise, supervise et encadre la formation de l'apprenant, en lien avec les éléments du référentiel de compétences
- Il guide l'apprenant dans l'analyse de ses pratiques par des points d'étape réguliers (exploitation de stage, suivis pédagogiques individuel ou collectif)
- Il fixe les objectifs de progression
- Il communique avec le maître de stage / tuteur afin de suivre la progression de l'apprenant lors des périodes en milieu professionnel
- Il régule les difficultés éventuelles.

Afin de favoriser l'intégration des apprenants dispensés de certains modules de formation ou de certains enseignements, l'équipe pédagogique met à leur disposition sur l'espace numérique de travail, tous les documents remis à ceux qui suivent l'intégralité de la formation. Ainsi peuvent-ils réviser par eux-mêmes, et s'ils le souhaitent, les apports validés antérieurement.

Par ailleurs un accompagnement spécifique de 3 h 30 autour du raisonnement clinique est proposé aux élèves dispensés de cet apport du fait de leur formation en cursus partiel. En effet cela leur permet de remobiliser, dans un contexte différent, une méthodologie et un raisonnement déjà abordés lors de leur formation antérieure.

2.4. L'alternance

L'alternance « Institut de formation – stage » est une organisation pédagogique qui permet l'acquisition progressive des compétences exigées pour l'obtention du diplôme d'Etat. Chaque stage est préparé et exploité.

- **En institut de formation :**
 - Le stage est préparé au moyen d'apports de connaissances, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de situations cliniques, de l'élaboration d'objectifs de stage (institutionnels et personnels)
 - Le stage est exploité au moyen d'analyses de la pratique à partir des situations professionnelles rencontrées par l'élève.
- **En stage,** l'élève aide-soignant développe progressivement ses compétences professionnelles au travers de l'action. L'élève observe et expérimente les activités professionnelles liées au métier. Il est au contact direct des usagers, au

sein d'une équipe pluriprofessionnelle et est accompagné par un tuteur, responsable de l'encadrement pédagogique lors de sa période en milieu professionnel.

L'élève suit son parcours de formation et le développement de ses compétences grâce au port folio, un document à sa disposition qui lui permet de :

- Analyser sa pratique
- Faire le lien entre formation théorique et pratique sur le terrain
- Suivre sa progression au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme

Au cours de sa formation, l'élève bénéficie aussi d'au moins une visite de stage par un formateur de l'institut.

LES ANNEXES

ANNEXE 1

LA PLANIFICATION

PLANIFICATION FORMATION EN DISCONTINU ORLEANS 2023-2024

		2023																																												
Année 2023 - 2024		janv-23					févr-23				mars-23					avr-23					mai-23					juin-23				juil-23				août-23												
n° semaine		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35										
Date début de semaine		2/1	9/1	16/1	23/1	30/1	6/2	13/2	20/2	27/2	6/3	13/3	20/3	27/3	3/4	10/4	17/4	24/4	1/5	8/5	15/5	22/5	29/5	5/6	12/6	19/6	26/6	3/7	10/7	17/7	24/7	31/7	7/8	14/8	21/8	28/8										
Elèves AS JANVIER	L											S1 S2 S3 S4 S5					V A C A N C E S																				S6 S7 S8 S9 S10					V A C A N C E S			V A C A N C E S	
	M																																									V A C A N C E S			V A C A N C E S	
	M	Pentrée API																																												
	J																																													
	V	API					API														EM 8 API		SP/TPG				TPGI RM 8		R bloc 1														TPG			

		sept-23				oct-23				nov-23					déc-23				janv-24					févr-24				mars-24				
Année 2023 - 2024		36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Date début de semaine		4/9	11/9	18/9	25/9	2/10	9/10	16/10	23/10	30/10	6/11	13/11	20/11	27/11	4/12	11/12	18/12	25/12	1/1	8/1	15/1	22/1	29/1	5/2	12/2	19/2	26/2	4/3	11/3	18/3		
Elèves AS JANVIER	L											V A C A N C E S									S11 S12 S13 S14 S15					V A C A N C E S						
	M																				stage employeur											
	M																				VISITE DE STAGE											
	J											E M3-4 E M7 oral RM6 RM7									SP/TPG					RM 10						
	V											ECRIT RM6					R M3- M4				EM 9 RM 9					EM 10						

fin de formation le 22/03/2024

Légendes :		API accompagnement pédagogique individualisé 35H		NOMBRE D'HEURES DE COURS: 770 HEURES			
jour férié(cours)		SP suivi pédagogique 7H		NOMBRE D'HEURES DE STAGE : 770 HEURES			
journée employeur		TPG travaux personnels guidés 35H					
E évaluation							
R rattrapage							
rattrapage des 7 heures du 18/05/2023 (Ascension): les 23-24/02/2023, les 8-9/03/2023, les 11-12 et 17/05/2023 (8 heures de cours/))							
M1	Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147 H	soit 21 J	M6	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 H	soit 10 J
M2	Repérage et prévention des situations à risque	21 H	soit 3 J	M7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 H	soit 3 J
M3	Evaluation de l'état clinique	77 H	soit 11 J	M8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 H	soit 5 J
M4	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	182 H	soit 26 J	M9	Traitement des informations	35 H	soit 5 J
M5	accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 H	soit 5 J	M10	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 H	soit 10 J

ANNEXE 2

GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EN STAGE

ARRETE NOR : SSAH2110960A - ANNEXE V

EVALUATION DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES EN MILIEU PROFESSIONNEL DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

Nom et prénom de l'apprenant :

Institut de formation :

Date d'entrée en formation :

Période en milieu professionnel :

Lieu :

Dates :

Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction :

Nom, prénom du tuteur et fonction :

*Dans le cadre de la formation par la voie de
l'apprentissage :*

Employeur :

EVALUATION : MODE D'EMPLOI

Ce document est à renseigner pour chaque période en milieu professionnel.

L'évaluation permet **d'apprécier le développement des compétences de l'apprenant** au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme.

Elle est **réalisée par le tuteur sur la base d'un échange avec l'apprenant** et, le cas échéant, avec le formateur référent.

Elle s'appuie sur :

- Les activités réalisées par l'apprenant
- Les échanges avec les professionnels de proximité sur les activités réalisées par l'apprenant
- L'observation des activités réalisées par l'apprenant
- La description des situations par l'apprenant
- L'échange avec l'apprenant sur les situations rencontrées
- L'auto-évaluation réalisée par l'apprenant

Pour chaque compétence, l'évaluation est réalisée à partir des **critères d'évaluation**.

Pour chaque critère d'évaluation, le tuteur doit cocher une case : 0 (= non acquis) / 1 (= en cours d'acquisition) / 2 (= acquis) / 3 (= maîtrisé).

La somme des points est reportée dans la colonne résultat.

Si le critère n'a pas pu être observé dans les activités pratiquées au cours de la période, il n'y a pas de notation et ce critère n'est pas pris en compte dans le total.

Chaque compétence est notée sur la base du nombre de critères évaluables multiplié par 3.

APPRÉCIATION DE L'APPRENANT PAR LE TUTEUR

Etablie par (nom et prénom du tuteur) :

	Appréciation
Motivation, intérêt, esprit d'observation de l'apprenant	
Ponctualité, assiduité de l'apprenant	
Capacité de l'apprenant à s'intégrer dans une équipe	
Comportement général (présentation, politesse) de l'apprenant	
Quelle appréciation pouvez-vous donner sur la globalité de la période ?	
Que pouvez-vous donner comme conseils à l'apprenant pour la suite de sa formation et son parcours professionnel ?	

ACQUISITION DES COMPETENCES (à renseigner par le tuteur)

Pour chaque élément de compétence, vous devez cocher une case (en vous appuyant sur les critères d'évaluation) ::

0 (= non acquis) / 1 (= en cours d'acquisition) / 2 (= acquis) / 3 (= maîtrisé)

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Résultat
<p>Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</p> <p><i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><i>Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.</i></p>	<p>1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et le cas échéant ceux de son entourage ➤ Evaluer le degré d'autonomie, les fragilités et ressources, les capacités physiques et psychiques de la personne ➤ Identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention ➤ Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne ➤ Mettre en œuvre les activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne ➤ Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités ➤ Adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation ➤ Aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence de l'analyse de la situation de la personne <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Pertinence dans l'accompagnement des aidants <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 	<p>Total : ... / ...</p> <p>Commentaires :</p>
	<p>2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires ➤ Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance, pour la personne, pour les intervenants et alerter ➤ Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle ➤ Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Repérage des situations à risque <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Pertinence des mesures de prévention proposées <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 	<p>Total : ... / ...</p> <p>Commentaires :</p>

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation
<p>Bloc 2: Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</p> <p><i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p> <p><i>Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.</i></p>	<p>3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution ➤ Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies ➤ Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés ➤ Evaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique ➤ Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle ➤ Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➔ Conformité des modalités de recueil des données <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➔ Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3
	<p>4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin ➤ Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences ➤ Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins ➤ Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne et en prévenant la douleur ➤ Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation ➤ Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation ➤ Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➔ Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➔ Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➔ Analyse de la qualité du soin réalisé <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3
	<p>5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Evaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement ➤ Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées ➤ Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe ➤ Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie ➤ Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences ➤ Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➔ Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➔ Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➔ Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Résultat
<p>Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</p>	<p>6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale ➤ Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité ➤ Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluri-professionnelle ➤ Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique ➤ Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin ➤ Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 	<p>Total : ... / ...</p> <p>Commentaires :</p>
<p><i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p> <p><i>Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.</i></p>	<p>7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure ➤ Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation ➤ Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation ➤ Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement ➤ Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage ➤ Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 	<p>Total : ... / ...</p> <p>Commentaires :</p>

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Résultat
<p>Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention</p>	<p>8. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques ➤ Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques ➤ Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission ➤ Respecter les circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets ➤ Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité ➤ Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➔ Pertinence de l'analyse de l'application des règles : <ul style="list-style-type: none"> - de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie - de traçabilité - liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➔ Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 	<p>Total : ... / ...</p> <p>Commentaires :</p>
<p><i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p> <p><i>Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.</i></p>	<p>9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences ➤ Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter ➤ Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Pertinence du repérage et du traitement des anomalies <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➔ Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➔ Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 	<p>Total : ... / ...</p> <p>Commentaires :</p>

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Résultat
<p>Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</p> <p><i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><i>Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.</i></p>	<p>10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée ➤ Transcrire les données recueillies, transmettre, par le ou les modalités de communication les plus appropriés, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité ➤ Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fiabilité du recueil des données <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Qualité des transmissions <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 	<p>Total : ... / ...</p> <p>Commentaires :</p>
	<p>11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention ➤ Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles ➤ Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer ➤ Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel ➤ Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées ➤ Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques ➤ Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation ➤ Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Pertinence de l'organisation de son activité <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ➤ Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 	<p>Total : ... / ...</p> <p>Commentaires :</p>

Nom du tuteur :	Fonction du tuteur : tuteur :	Signature du tuteur :
Date et cachet		
Nom de l'apprenant :	Signature de l'apprenant :	

